



THE ISR, LAST WEEK - LES ISR, LA SEMAINE DERNIERE

COLLOQUIUM

Thursday, 14 August 16.30 Auditorium

Avis

OBJETS TROUVES EN JUILLET

"Some Highlights of High Energy Astronomy"

Y. Pal / Tata Institute, Bombay

Abstract: Recent years have seen fascinating new developments in the area of high energy astrophysics. As a result very close links have been established between different aspects of astronomy and the laboratory physics of nuclei and elementary particles. In this talk some of these developments would be reviewed.

le 1-7, une petite somme d'argent trouvée cour PS le 4-7, une petite somme d'argent trouvée devant la SBS le 11-7, une paire de lunettes de soleil, trouvée bât. ISR/Suisse le 25-7, une paire de chaussures semelles de bois, trouvée sur le parking du Lab. 4.

STAFF ASSOCIATION

TOLERANCES DOUANIERES FRANCAISES

La douane est l'une des plus anciennes administrations. Elle remonte à la plus haute antiquité et existait dans la Grèce de Périclès. Pendant longtemps le Trésor dans tous les pays du monde ne fut alimenté que par des droits irdirects. Aujourd'hui encore dans les pays en voie de développement, les impôts directs restent dérisoires et les taxes sur les produits représentent jusqu'à 75 % des ressources globales.

Dans le régime féodal les seigneurs prélevaient des impôts sur les marchandises qui circulaient sur leurs domaines en même temps que des péages et droits de circulation. Sous la monarchie, les fermiers-généraux avaient l'obligation de verser au roi des sommes forfaitaires, de leurs abus naquirent des bandes de contrebandiers qui s'opposèrent à eux. Colbert projetait une administration assez comparable à celle que nous connaissons, mais ce n'est que l'administration napoléonnienne qui en fit une réalité afin de faire respecter le blocus continental. Lorsque le recrutement de la Grande Armée devint difficile, Napoléon d'un trait de plume, y incorpora les douaniers. Ils allaient s'illustrer en 1813 dans la défense héroïque de Hambourg. C'est à ce fait d'armes que nous devons la bande rouge qui orne le pantalon des douaniers français.

IMPORTANT !... CES TOLERANCES NE CONCERNENT PAS LES FRONTALIERS.

1. FRANCHISE DE 125 F POUR LES RESIDENTS FRANCAIS.

Un voyageur peut bénéficier de la franchise de 125 Francs qui est accordée à titre individuel aux personnes âgées de plus de 17 ans. (Cette franchise serait prochainement portée à 375 F pour les pays du Marché Commun). Une famille de plusieurs personnes rentrant de l'étranger peut donc bénéficier de l'admission en franchise pour les objets et denrées rapportées par chacun de ses membres dans la limite pour chaque personne de la valeur indiquée ci-dessus.

Pour être admis en franchise, un article **ne** doit pas avoir une valeur excédant le montant de la franchise individuelle, même s'il est importé par une famille de plusieurs personnes voyageant ensemble.

Restriction concernant la franchise

Ne peuvent bénéficier de la franchise, les appareils de radiodiffusion, les appareils photographiques ou cinématographiques, les poudres et munitions ainsi que l'ensemble des articles d'horlogerie.

Objet au-dessus de 125 F

Lorsque la valeur des objets ou denrées dépasse 125 francs mais n'excède pas 300 francs, une taxation forfaitaire leur est applicable pour la totalité de leur valeur sons aucune défalcation au taux global de 20 % en régime C.E.E. ou de 30 % en régime de droi commun. Les produits exclus de la franchise sont également exclus de la taxation forfaitaire.

Pour bénéficier de ces mesures libérales, les voyageurs doivent avoir fait à l'étranger un séjour d'une durée supérieure à vingt-quatre heures. Elles ne sont donc pas applicables au trafic frontalier.

 $\begin{array}{c} \underline{\text{TABAC}} \\ \text{Après 17 ans} \end{array} \hspace{0.5cm} \begin{cases} \text{Hommes} & 200 \text{ cigarettes ou cigarillos} \\ 50 \text{ cigares} \\ 400 \text{ g de tabac} \\ \\ \text{Femmes} & 200 \text{ cigarettes ou cigarillos} \end{cases}$

NEORMATION

2. OBJETS ADMIS SANS FORMALITES POUR LES VOYAGEURS ETRANGERS.

Les touristes étrangers sont autorisés à introduire en France les denrées, les provisions de route et menus objets dans la limite de 125 FF.

D'autres objets sont admis sans formalité s'ils sont en cours d'usage. Ce sont :

vêtements et bijoux personnels
une paire de skis
deux raquettes de tennis
deux fusils de chasse avec 50 cartouches
une tente et objets usuels de camping
une paire de jumelles
voitures d'enfant
deux appareils photographiques de format et de système différents
un instrument de musique
un électrophone avec 20 disques 78 tours ou 4 disques 45 ou 33 tours
un récepteur radio
une machine à écrire
un enregistreur magnétique de son avec 2 bobines
carburant contenu dans le réservoir standard
une roue de secours montée.

3. ACQUIT A CAUTION

Les objets cités en exemple dans le chapître précédent bénéficient du passage sans formalité car il s'agit d'une convention internationale ratifiée par la plupart des pays à New York en 1954. Cet accord permet le transport d'objets à but touristique sans acquit à caution si l'objet est usagé, la facture dans ce cas suffit.

Pour les frontaliers (les genevois) un acquit à caution est nécessaire si l'objet dépasse 200 FF. Cependant un litige peut s'élever lors de l'appréciation du degré d'usure de l'objet, aussi pour appareil en très bon état, afin d'éviter des tracasseries, il est préférable de se munir d'un acquit et de la facture.

L'acquit à caution peut être obtenu auprès de l'A.C.S. ou T.C.S. et non pas à la douane. l'acquit garantit que l'objet concerné ne sera pas revendu en France, dans le cas contraire l'administration française se retournerait contre l'organisme ayant délivré le document.

4. INTERDICTIONS

Sont absolument interdits les stupéfiants, la poudre explosive, certains livres et gravures. Pour l'or, il faut une autorisation de la Banque de France.

5. REMARQUES GENERALES

Les objets et denrées bien que non taxables doivent être déclarés lors du franchissement de la frontière.

Si l'on a fraudé, enfin, il ne faut pas croire que l'on est bénéficiaire de son délit une fois la frontière passée : des patrouilles volantes existent à l'intérieur du territoire.

Un objet entré en fraude reste dans la suite de son histoire, un "objet délinquant". On peut toujours réclamer des comptes à son détenteur. Mais celui-ci a également la possibilité de le "légaliser" Si, par exemple, n'importe où sur le territoire, un étranger vous propose la vente de son appareil photographique ou de son électrophone, vous pouvez très bien conclure l'affaire. Vous n'aurez plus qu'à vous présenter aux Douanes Centrales - llroute de la Douane à Paris - ou à une direction régionale des Douanes, puis à acquitter les droits d'entrée de l'objet tout comme à un poste-frontière.

S O U R C E S: Le Monde - La Suisse - Bureau des Douanes Ferney-Voltaire - Direction d'Arrondissement des Douanes Lyon - Service d'installation CERN .

Comité d'Etude Problèmes frontaliers

Nous cherchons des professeurs bénévoles pour donner des cours de français : écriture, lecture, conversation...

Joignez-vous au groupe qui s'occupe à St Genis des "Cours de Français pour Travailleurs Etrangers". Tél. int. 2641 ou 3197.

MEMORANDA

Spectacles

Heures d'ouverture du BUREAU de LOCATION de l'ASSOCIATION :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

| : DATES | SPECTACLES | : : DELAIS/DEADLINES : : |
|---------------|------------------------|--------------------------|
| 21, 22, 25 et | LA FINTA GIARDINIERA | Vendredi, 15 août |
| 26 août | opéra bouffe de Mozart | à 12h00. |

COUR DE L'HOTEL DE VILLE

NOTE:

Le Bureau de Location des Nations Unis sera fermé jusqu'au ler septembre 1969.

En conséquence, pendant cette période, nous ne pourrons obtenir des billets que pour un nombre limité de spectacles.

FETES DE GENEVE

FEU D'ARTIFICE - FIREWORKS

Le Comité d'organisation des Fêtes de Genève a le plaisir d'inviter les fonctionnaires des organisations internationales à assister au magnifique feu d'artifice qui sera tiré dans la rade de Genève, le <u>SAMEDI 16 AOUT.</u>

Pour nous permettre d'apprécier ce spectacle grandiose dans les meilleures conditions possibles, le Comité mettra à notre disposition la plus grande unité du lac, "L'HELVETIE". Le départ du bateau est prévu à 20h 50 précises afin qu'il se trouve immobilisé au large avant le début du feu d'artifice. EMBARQUEMENT à 20h 30 AU DEBARCADERE DES EAUX-VIVES (face à la statue "La Brise").

Après le feu d'artifice : croisière dansante. Retour à 23h 30.

Prix des places : F 12.- (enfants F 6.-)

The Organizing Committee of the Fêtes de Genève has pleasure in inviting the officials of the international organizations to assist at the magnificent fireworks display which will take place in the harbour of Geneva on SATURDAY, 16 AUGUST.

So that we may watch this grandiose spectacle under the best possible conditions, the Committee will have at our disposal the largest unit of the lake, "L'HELVETIE". The boat will leave at 8.50 p.m. in order to be in place before the display begins. EMBARKATION AT 8.30 p.m. AT THE EAUX-VIVES LANDING STATION (opposite the "La Brise" statue).

After the fireworks display: Dance, Return at 11.30 p.m.

Price per person: F 12.- (children F 6.-)

Billets en vente : Bureau de location ASSOCIATION DU PERSONNEL Baraque Wilson Tickets for sale : Booking Office STAFF ASSOCIATION Wilson Barrack

à partir/from : lundi 11.8.69, aux heures habituelles d'

CLUBS

PHOTO CLUB

Nous prions nos adhérents de bien prendre note d'une légère modification des horaires de réservation du Labo Photo :

- Le Bureau de Location de l'ASSOCIATION du PERSONNEL délivrera dorénavant les clés et prendra note des réservations,

TOUS LES JOURS de 14h00 à 15h00. (au lieu de 16h00 à 17h00)

L'heure de réservation du matin reste inchangée :

TOUS LES JOURS de 11h00 à 12h00.

*

CLUB de LECTURE FRANCAIS

Nous informons les membres-lecteurs de notre Club de la fermeture momentanée, pour cause d'inventaire, de la Bibliothèque (Baraque Wilson), du :

11 au 18 août 1969.

Nous avons reçu, d'autre part, un nouvel arrivage d'ouvrages nouveaux dont nous communiquerons la liste dans le prochain numéro du Bulletin,

*

AUTOMOBILE CLUB

27 septembre 1969

Réservez dès maintenant cette journée et sa soirée... En effet, c'est le 27 Septembre que nous organisons, en collaboration avec la Cie d'Assurances Altstadt, notre RALLYE ANNUEL, suivi d'un GRAND BAL. Après le succès remporté l'an passé, nous comptons sur une participation nombreuse. <u>Invitez aussi vos amis</u>!

Nous vous communiquerons, en temps utiles, les détails de cette journée.

*

CLUB DE BOULES

- AMIS BOULISTES -

ET DE PETANQUE

Rendez-vous SAMEDI 9 AOUT au clos CERN ,

GRAND CONCOURS DE PETANQUE

tirage à la mêlée. Inscription : 2 F par personne. Début du concours: 14 heures.

Vos amis sont les bienvenus.

*

YACHTING CLUB

Nous regrettons vivement de devoir informer les personnes intéressées que nous ne sommes plus en mesure d'accepter de nouveaux membres, ni pour des cours, ni pour l'utilisation des bateaux. Le beau temps persistant a, en effet, transformés tous nos membres en navigateurs acharnés !

Nous rappelons, d'autre part, aux membres du Club qu'il ne leur reste plus qu'une semaine pour suivre les cours intensifs organisés tous les après-midis (voir Bulletin n^o 2 diffusé à tous les membres).

Notre Bulletin $\mathbf{n}^{\mathbf{O}}$ 3 est en préparation et sera distribué sous peu.

Nous souhaitons à tous les amateurs-membres du Club ou non, une bonne continuation de la saison de voile 1969.

RESTAURANTS

MENUS

Semaine Week

11 - 17 août

| | Friday | Vendredi |
|-----|-----------------------------|-------------|
| | Thursday | Jeudi |
| | Wednesday | Mercredi |
| | Tuesday | Mardi |
| | Monday | Lundi |
| ion | N° 1 (CO-OP) Administration | N° 1 (CO-OF |

| Ravioli au Parmesan Pommes en salade Poscado forestière à la tomate Nouillettes à la tomate Costa-Brava Parmentier Filets de féra parmentier Filets de féra parmenties Langue de boeuf à la Vinaigrette Pommes rissolées Pommes rissolées Pommes rissolées Pommes rissolées Pommes rissolées Côte de veau Côte de veau Choux fleurs Mornay Pommes fondantes Entrecête à la Provençale à la Provençale A la Provençale Pommes parmentier Grillade de porc Pommes Lyonnaise Haricots verts Escalope de veau Spaghetti Parmesan Courgettes aux fines herbes | fr 2,50 | fr 3,10 | fr 3,70 |
|---|--|---|--|
| Pescado e frito gnons) Beignets de crevettes Boeuf Gros sel Filets de féra belle-meunière | Ravioli au Parmesan | Langue de boeuf à la Vinaigrette Pommes en salade | Roastbeef au four Pommes rissolées Tomate Provençale |
| te de de crevettes Boeuf Gros sel Filets de féra belle-meunière | Pizza forestière (aux champignons) | Pescado frito | Côte de veau Choux fleurs Mornay Pommes fondantes |
| Brava Gros sel Gros sel Filets de féra belle-meunière | Croquettes à la tomate Nouillettes | Beignets de crevettes | Entrecôte à la Provençale Pommes parmentier |
| Filets de féra belle-meunière | Tortilla Costa-Brava | Boeuf Gros sel | Grillade de porc Pommes Lyonnaise Haricots verts |
| | Hachis parmentier | Filets de féra belle-meunière | Escalope de veau Spaghetti Parmesan Courgettes aux fines herbes |

| Dimanche Sunday | Samedi Saturday | Vendredí Friday | Jeudi Thursday | Mercredi Wednesday | Mardi Tuesday | Lundi Monday | N° 2 (TORTELLA) Provisoire |
|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|--------------------|---------------|--------------|----------------------------|
| | зу | | ay | eday | y | | ovisoire |

| fr 3,30 | fr 3,30 | fr 3,30 |
|--------------------------------|---|------------------------------------|
| Demi poulet grillé | Rôti de porc | Thon Niçoise |
| Tendrons de veau | Foie Vénitienne Mini saucisse à la Gauloise | Roastbeef à l' A nglaise |
| Tripes à la mode de Caen | Gigot d'agneau à l'estragon | Pizza Napolitaine |
| Escalopine à la crème | Jambon chaud | Poulet Provençale |
| Rognons du Chef flambés | Filet de sole | Entrecôte grillée |
| Pot-au-feu et ses légumes | Côte de porc | Goulash Hongroise |
| M.E. | NU SURPRI | H 명 |
| | | |

| | ı | | hebdomadaire 1969 | | |
|---|--|--|---|--|------------------|
| Lundi | Mardi | *************************************** | Jeudi | Vendredi | Samedi Dimanche |
| Monday | Tuesday | Wednesday | Thursday | Friday | Ų |
| 11.8 | 12.8 | 13.8 | 14.8 | | |
| SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | <u>, </u> | SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | |
| 08.45 The Spark-Chamber technique . 08.45 | 08.45 On-line treatment of Spark-Chamber data - R. Nierhaus/DD | | 08.45 Du boulier à l'ordinateur ; un exemple simple de programma- uon. Conférence de vulgari- sation. F. Louis/PE | 08.45 The future of High Energy Physics in Europe - Prof. B.P. Gregory | |
| | | | | | |
| | | | 16.30 CERN COLLOQUIUM Some Highlights of High Energy Astronomy. Y. Pat/Tata Institute-Bombay | | |
| | | | | | |
| 18.8 | 19.8 | 20.8 | 21.8 | 22. 8 | 23.8 24.8 |
| SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | SUMMER VACATION COURSE | |
| (A) The CERN Synchro-Cyclotron. 08.45 | Intermediate-energy physics, D.F. Measday/MSC | (A) Experiments on mesic atoms. H. Schmitt/NP | | 08.45 To be announced. | |
| | | | | | |
| Amphithéaire/bat. 500 | Salle du Conseil /bât. 503 | autre indication other indication | Hnseignement technique (réservé aux élèves inscrits) Technical training (for registered pupils only) | | Dornie |
| | | | | Kenseignements definities: | PIO - REL.: 2102 |

E: Baraque E/bât. 563

(b): Salle Théorie/bât. 4

COURS* Enseignement général

COURS*** Enseignement académique Academic training

Renseignements définitifs: tableau d'affichage bât. ADM Final arrangements: ADM Building notice board.

Deadline for insertions:
Wednesday 12h.00

PIO - tel.: 4102